

pagnie de Chazan au régiment des Gardes du Roi, lors de sa mort au siège de Dunkerque, le 17 août 1658. Par son testament¹, il demande à être inhumé dans l'Église des RR. PP. Capucins de la ville de Calais. Son exécuteur testamentaire fut M. d'Aspremont, capitaine aux Gardes, son parent².

2. Charles Hébert, chevalier, seigneur de Corneilhan, près Béziers, né en 1632, capitaine de cent Cheveau-Légers.

3. Antoine Hébert, né en 1637, était capitaine au régiment de Piémont lorsqu'il fut tué au siège de Montmédy en 1657, à l'âge de dix-neuf ans.

Sur les trois fils de M^{me} Hébert, deux sont donc morts à la fleur de l'âge pour le service du roi³ et, comme un de ses fils du premier lit fut aussi tué, à ce même siège de Montmédy⁴, M^{me} Hébert, déjà éprouvée par la mort de ses deux maris, le fut donc encore par le triple tribut qu'elle paya, en moins de deux ans, à l'impôt du sang.

1. *Pièces justificatives*, XVI.

2. François de Lamothe-Villebret, chevalier, comte d'Aspremont, capitaine au régiment des Gardes du roi, chevalier de ses ordres, était cousin germain de Christophe-François Hébert, par suite de son mariage avec Catherine Hébert, fille de François et d'Anne Poignan.

3. *Pièces justificatives*, XXII.

4. Voy. pp. 28, 49 et 50.

Anne Hébert, filleule de la reine

4. Anne Hébert, placée ici après ses frères, naquit le 18 octobre 1625 et fut par conséquent la première née. Ce fut à ce titre, sans doute, qu'elle dut l'honneur d'avoir été baptisée au Louvre et d'avoir eu pour marraine la reine elle-même et pour parrain le prince François de Lorraine, duc de Chevreuse¹. Par son testament en date du 29 janvier 1712, Anne Hébert donne et lègue à M^{me} de Préval, sa nièce, « comme une chose belle
« et curieuse et digne d'estre gardé par le respect
« due a la memoire de la personne de quy Il vient », le dizain que la reine mère du roi a donné à feu sa mère et, par un codicile du 16 juillet 1713, apparemment par suite du décès de sa nièce, elle donne et lègue à sa « petite niepce et fillole
« de préval le dixain qui vient de la reine mere
« du Roy et luy ordoñe de le garder bien precieusement pendant sa vie². »

Anne Hébert est morte à Paris le 15 avril 1720, six mois avant d'avoir accompli sa quatre-vingt-

1. *Pièces justificatives*, VII. — On peut juger, par la mission dont le comte de Brégy fut chargé en 1644 auprès du roi et de la reine de Pologne (voy. p. 31), de l'insigne honneur que fit Anne d'Autriche à M. et M^{me} Hébert en tenant leur premier né sur les fonts baptismaux.

2. Voy. de la *Pièce justificative* XIX, les quatre premières lignes de la p. 4 et vers le bas de la p. 5.

quinzième année, et fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Roch en la cave (*sic*) de la chapelle de la Sainte-Vierge.

Ne s'étant pas mariée, elle s'était vouée aux bonnes œuvres; le 2 mars 1684, elle fait une donation à l'*Œuvre du lait et de la farine*, instituée pour venir en aide aux enfants indigents de la paroisse Saint-Roch et dont, pendant quarante années, elle fut « la dispensatrice ¹. »

M. et M^{mo} Alexandre du Royer de Bournonville

5. Marguerite Hébert, née en 1634, fut, en 1638, — à l'âge de quatre ans! — femme de chambre d'Anne d'Autriche au lieu et place de sa sœur utérine, la comtesse de Brégy². Marguerite Hébert épousa par contrat du 28 février 1658, passé devant de Beauvais et son confrère, notaires à Paris,

1. Voy. *Pièces justificatives*, XVIII. — A propos de cette *Œuvre du lait et de la farine*, fondée il y a près de trois siècles, citons celles qui, depuis une vingtaine d'années, se sont formées si nombreuses dans divers quartiers de Paris, sous le nom générique de *Gouttes de lait* et dont on trouve la longue liste dans l'ouvrage si recommandable, qui a pour titre *Paris charitable et bienfaisant*. Citons aussi, à l'étranger, les œuvres qui ont été fondées dans ces derniers temps à New-York sous les noms de *Comité du lait et de la Visite à domicile des Nourrissons*, toutes œuvres qui, pour nous servir d'une expression chère aux Anglais, découlent du *lait de la bonté humaine*!

2. Voy. *Etat de la maison de Louis XIII*, loc cit., et *Pièces justificatives*, XI.

Alexandre du Royer, chevalier, seigneur de Bournonville, Savriennois, Flavvy-le-Martel, Courtemanche, Cugny, Jussy, Annois et Chauny en partie. Alexandre du Royer fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il était fils de Charles, chevalier, seigneur de Bournonville, Tracy, Petit-Crèvecœur et Savriennois, et de Marguerite de Boistel de Vrely, sœur de Louise de Boistel, qui avait épousé, en 1598, Louis du Plessier, écuyer, seigneur de Certemont, etc., arrière-grand-père de Charles du Plessier, qui suivra.

Alexandre du Royer justifia de sa noblesse en 1668 devant Dorieu, intendant de la généralité de Soissons. Il habitait le château de Savriennois, qui dépend de la paroisse de Flavvy-le-Martel. De Flavvy à Ham il y a à peine dix kilomètres et le voisinage de ces deux villes fait conjecturer que le mariage de M. du Royer avec M^{lle} Hébert s'est fait par suite des relations qui se seront établies entre les familles du Royer et du Buisson lorsqu'un oncle maternel de Marguerite Hébert était gouverneur du château de Ham¹. Ces relations ne paraissent pas s'être nouées à la Cour, où Marguerite Hébert avait été élevée, car Alexandre du Royer n'y avait pas de charge avant son mariage et, s'il est allé à la Cour avant d'être marié, ce ne fut pas d'une façon régulière. Il est

1. Voy. p. 7.

mort au château de Savriennois le 9 janvier 1690 à l'âge de 67 ans. Sa femme était décédée à Paris le 28 avril 1685 et avait été inhumée le lendemain en l'église Saint-Roch. Ils eurent trois fils et une fille :

a. Charles du Royer de Bournonville, chevalier, seigneur de Savriennois, etc., épousa le 5 janvier 1696, à Servon, près Brie-Comte-Robert, berceau de la famille du Buisson, Marie-Françoise de Lyonne, fille de Henri, chevalier, comte de Servon ¹, seigneur de Laborde-Gravin, Petit-Marais, maréchal des camps et armées du roi, et de Françoise de Selvois. La femme de Charles du Royer, morte veuve au château de Savriennois le 8 novembre 1739, était la sœur de la grand'mère paternelle du chevalier de Lamarck, le célèbre naturaliste.

Du mariage de Charles du Royer avec Marie-Françoise de Lyonne naquirent cinq fils et deux filles :

aa. Henri du Royer de Bournonville, né au château de Savriennois le 31 octobre 1696, mort le même jour.

bb. Charles-Michel du Royer, chevalier, lieutenant au régiment de Chepy, mort, âgé de 26 ans, le 29 avril 1724, à Amiens, où il fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Michel.

1. Voy., p. 125, *Pièce justificative* XXXXVIII.

cc. Marie-Françoise du Royer, née le 2 novembre 1699 au château de Savriennois, épousa en l'église Saint-Remy de Flavy-le-Martel, le 21 novembre 1730, François-Honnête le Carruyer, chevalier, seigneur de Saint-Germain, capitaine au régiment de Boulonois, inf., chevalier de Saint-Louis, né à Verberie, diocèse de Soissons (qui, en 1747, vivait veuf à Paris), fils de Claude, chevalier, seigneur de Saint-Germain, et de Marguerite de Cornu d'Orme. De ce mariage naquit un fils :

aaa. François-Alexandre le Carruyer, né au château de Savriennois et baptisé à Flavy-le-Martel le 24 février 1733.

dd. Charles-Jacques du Royer, chevalier, comte du Marché, près Genlis, seigneur de Savriennois, Bournonville, Flavy-le-Martel, le Détroit, etc.¹, décédé au château de Savriennois le 23 octobre 1751, à l'âge de 50 ans, non marié.

ee. Marie-Anne du Royer, née le 31 juillet 1702, décédée avant 1747, avait épousé à Flavy-le-Martel, le 15 septembre 1735, Jean-Baptiste du Tronché, chevalier, seigneur de la Forte-Maison, fils de feu Pierre du Tronché, en son vivant commissaire de la Marine au département de Honfleur.

1. Les noms du Marché, de Bournonville, de Courtemanche, sont ceux de trois rues de Flavy-le-Martel. (*Histoire de Flavy-le-Martel, Aisne*, par R. Duval, Saint-Quentin, 1903, pp. 273-274.)

Lors de son mariage, Jean-Baptiste du Tronché était capitaine d'une compagnie détachée de l'hôtel royal des Invalides à la citadelle du Havre-de-Grâce. Il habitait à Honfleur en 1747 et, en 1751, on le retrouve commandant de compagnies d'Invalides, à Bapaume, en Artois. De son mariage il n'eut qu'une fille :

aaa. Marie-Anne-Charlotte du Tronché, baptisée à Flavvy-le-Martel le 28 décembre 1736.

ff. Henri-Alexandre du Royer, mort âgé de 5 ans et demi et inhumé le 5 mars 1709 en l'église Saint-Remy de Flavvy-le-Martel.

M. et M^{me} François-Gilbert du Royer de Bournonville

gg. François-Gilbert du Royer, né le 29 avril 1707 au château de Savriennois, où il est mort le 27 avril 1781, présenta son dénombrement au duc d'Aumont le 21 septembre 1760, en qualité d'héritier de Charles-Jacques, son frère, dont il était légataire universel. Il s'était fixé à Ham, où il résida dix années, lorsqu'il épousa, par contrat du 4 février 1741, Marie-Jeanne de la Roche de la Barthe, qui mourut à La Fère le 2 avril 1792, âgée d'environ 77 ans et dont il eut trois fils et cinq filles :

aaa. Jean-Anne-César du Royer, décédé au château de Savriennois le 18 juillet 1747.

M. et M^{me} Charles-François du Royer de Bournonville

bbb. Charles-François du Royer de Bournonville, né à Ham le 17 novembre 1744, y fut baptisé le lendemain en l'église Saint-Martin. Il fut seigneur des mêmes lieux que son père et, entre autres, de Flavy-le-Martel, dont il fut maire en 1791. En décembre 1767, on le trouve lieutenant au régiment royal Comtois, inf. ; il fut ensuite chevalier de Saint-Louis et lieutenant des maréchaux de France à Ham avec son père, à la mort duquel il devint seul titulaire de cette charge, qui n'exista pour Ham qu'à partir de 1774 et qui semble n'avoir été établie en cette ville que pour MM. du Royer, qui l'occupèrent à partir de 1774 jusqu'au jour où elle fut supprimée à Ham comme partout ailleurs. « Le 26 avril 1782, « devant les officiers de la justice de Guiscard, « Charles-François du Royer rend un acte de foi « et hommage à M. le duc d'Aumont, pair de « France, marquis de Guiscard, Chauny et autres « lieux, des fiefs et seigneuries de Savriennois, « Courtemanche, Flavy-le-Martel, le Détroit, le « Moulin Chevreux, relevant de la châtellenie « de Chauny. En 1789, Charles-François du Royer « fut élu député de la noblesse du bailliage de Ver- « mandois, qu'il représenta à l'Assemblée natio-

« nale constituante. Le mauvais état de sa santé
« l'obligea de quitter Paris au mois d'avril 1791 ;
« il alla prendre les eaux à Bourbonne, puis se
« retira à La Fère, où il est mort le 17 octobre
« 1791¹. » Le lendemain eut lieu l'inhumation,
à laquelle assistèrent, suivant l'acte de décès,
« messieurs les officiers du régiment ci-devant
« Besançon, du corps royal de l'Artillerie, en gar-
« nison à La Fère, et ceux de la Garde nationale
« et des volontaires d'Alençon. »

Charles-François du Royer avait épousé par contrat du 4 février 1782, passé devant Éloy Fouquier, notaire à Saint-Quentin, Marie-Louise de la Fontaine d'Ollezy, qui, née le 11 juillet 1750, est morte en 1803. De ce mariage naquirent trois fils et une fille :

1. *Histoire de Flavy-le-Martel*, loc. cit., p. 105, 167 et 276.
— Dans cette publication parurent quelques extraits de l'inventaire fait après le décès de Charles-François du Royer, du mobilier et des titres qu'il délaissa. Par les extraits de cet inventaire on reconstitue, pour ainsi dire, l'état de la seigneurie de Savriennois en 1791, de même que l'on reconstitue en partie l'état de son personnel, au moyen des registres paroissiaux de Flavy-le-Martel, dans lesquels, aux dates des 30 août 1709, 5 avril 1756, 1^{er} juillet 1757, 29 septembre et 20 octobre 1759, 15 septembre 1761, on trouve cités : Le vieux Nicolas Dartois, précepteur des enfants de M. de Bournonville, André Dupré, procureur fiscal en la seigneurie de Savriennois, Louis Mazurier, lieutenant de la justice de M. de Bournonville, Catherine Launay, gouvernante de ses enfants, Pierre Dagniau, son garde de chasse, et Pierre-François Marsilly, son cuisinier.

aaaa. Un garçon, né le 25 décembre 1782, mort le même jour.

bbbb. Antoine du Royer, né le 13 et mort le 22 août 1787.

cccc. Ernest du Royer, baptisé le 26 avril 1791 et décédé le 18 août de la même année.

M. et M^{me} Fayard d'Arblaincourt

dddd. Adèle-Louise-Marie du Royer, née au château de Savriennois et baptisée à Flavy-le-Martel le 6 juin 1785, resta en France pendant la Révolution et conserva ses biens. Elle épousa en 1800 Gaspard-Jacques Fayard d'Arblaincourt, né à Nanterre, mort au château de Savriennois le 4 octobre 1848, âgé de soixante-douze ans, fils de Jacques-Marie-Louis Fayard de Sinceny, et de Anne-Marie Oudin de Richebourg. Il fut maire de Flavy-le-Martel de 1801 jusqu'à l'année 1829 qu'il démissionna.

Par acte passé le 5 novembre 1850 devant M^e Hugues, notaire à Saint-Simon, Adèle du Royer de Bournonville, veuve de M. Fayard d'Arblaincourt, vendit moyennant 480.000 francs, à M. Druet-Martine, fabricant de sucre à Douchy, les château, bois et terre de Savriennois que

M. Martine vendit ensuite, en 1896, à M. Gaëtan Chevrin, marchand de porcs¹.

Du mariage de M. d'Arblaincourt avec Adèle du Royer naquit une fille unique :

aaaaa. Céline Fayard d'Arblaincourt, née au château de Savriennois le 17 floréal an IX (7 mai 1801), morte à Montauban le 26 avril 1876, avait épousé Gustave Fayard de Sinceny, officier de cavalerie, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, fils d'Anne-Michel, écuyer, et de Marie-Jeanne-Aimée Bréheret de Montecard. Enfants :

aaaaaa. Marie-Élodie Fayard de Sinceny, née le 9 juin 1827.

bbbbbb. Albéric-Louis-Anatole Fayard de Sinceny, né le 20 décembre 1830.

Descendance de François-Gilbert du Royer *(suite)*

ccc. Marie-Thérèse-Gabrielle du Royer, née et baptisée à Ham, paroisse Saint-Martin, le 10 septembre 1745, décédée à Ham le 16 août 1747.

ddd. Marie-Anne-Flore-Gabrielle du Royer, née à Ham le 24 novembre 1749 et baptisée le lendemain.

eee. Marie-Anne-Nicole-Eulalie du Royer, née au château de Savriennois le 21 décembre 1751 et baptisée à Flavy-le-Martel.

¹. *Histoire de Flavy-le-Martel*, loc. cit., p. 177.

fff. Marie-Henriette-Rose du Royer, née au château de Savriennois le 15 janvier 1753, baptisée à Flavvy-le-Martel.

ggg. Alexandre-Charles-François du Royer, né à Savriennois le 2 mai 1755, baptisé à Flavvy, fut chanoine de Péronne.

hhh. Marie - Rose - Félicité du Royer, née à Savriennois le 16 août 1756.

iii. Marie-Gabrielle-Eugénie du Royer, née le 29 septembre 1759 à Savriennois, où elle est décédée le 12 octobre 1780.

Descendance de M. et M^{me} Alexandre du Royer (suite)

b. Alexandre-François du Royer, chevalier, seigneur de Chauny, assista, par procuration, à l'acte d'émancipation de sa sœur, M^{me} du Plessier de Fransart, qui va suivre. Il était alors capitaine au régiment de Champagne, qui tenait garnison en la citadelle de Tournai. Il est mort en cette ville en 1687, à l'âge de 26 ans.

c. Joseph du Royer, chevalier, assista, par procuration, à l'acte d'émancipation de sa sœur, M^{me} du Plessier de Fransart. Il était alors enseigne-colonel au régiment de Conti, qui tenait garnison en la ville d'Huningue. Il était capitaine de Dragons lorsqu'il fut tué à la défense de Namur, en 1695, à l'âge de 32 ans.

M. et M^{me} du Plessier de Fransart

d. Marie-Anne-Marguerite-Éléonore du Royer, née au château de Savriennois et baptisée à Flavyle-Martel le 3 janvier 1667, fut émancipée, après la mort de sa mère, par acte passé devant le prévôt royal du bailliage de Chauny, en date du 18 juillet 1685. Elle épousa par contrat du 11 avril 1695, passé devant Antoine Dreue, notaire à Roye, et par célébration en l'église d'Avricourt, diocèse de Noyon, Charles du Plessier, chevalier, seigneur de Fransart, Hattencourt, etc., fils de Charles-Louis, chevalier, seigneur des mêmes lieux, alors gouverneur de la ville d'Albert, capitaine des Chasses, et de Marie Ogier de Cavoye. Lors de son mariage, Charles du Plessier était capitaine au régiment des Fusiliers du Roi. Il est mort le 4 octobre 1732 au château de Fransart, où sa femme était décédée le 25 mars de l'année précédente. Ils eurent neuf enfants, dont les trois suivants laissèrent postérité :

aa. Charles-Alexandre du Plessier, chevalier, seigneur de Fransart, Hattencourt, Fonchette, etc., né au château de Fransart le 27 avril 1699, capitaine des canonniers au régiment royal Artillerie, chevalier de Saint-Louis, mort à Fransart le 14 mai 1761, avait épousé 1^o, avant 1738, Anne-Charlotte baronne Huncken, morte à Fransart

sans postérité le 8 mai 1750, à l'âge de 62 ans, et, 2^o par contrat du 24 août 1753, passé devant Pruvost, notaire à Arras, et par célébration du 29 suivant, en l'église Saint-Nicolas-en-Lattre de cette ville, Charlotte-Agnès Galhault, née à Arras le 14 mars 1715, décédée au château de Fransart le 24 novembre 1786, fille de Pierre-André, écuyer, conseiller au Conseil d'Artois, et de Marguerite Blaire¹.

bb. Louis-Joseph du Plessier, dit le chevalier de Fonchette, né au château de Fransart le 8 mai 1703, mort le 24 avril 1766, capitaine des bombardiers au régiment royal Artillerie, chevalier de Saint-Louis, avait épousé Madeleine-Scholastique Vanoz par contrat passé le 9 août 1753 par-devant le Chanteur, notaire à Paris.

cc. Anne du Plessier, née au château de Fransart le 30 août 1696, morte le 9 juin 1750 et inhumée dans le chœur de l'église de Fransart, avait épousé le 30 janvier 1734 à Hallu, près Chaulnes, où elle demeurait, Philibert-César des Fossés, chevalier, seigneur de Senneville².

1. Pour la suite, jusqu'à nos jours, voy. *Fransart et ses seigneurs*, par Alcius Ledieu, Paris, 1895, et notre *Descendance de Claude Aubéry*, Abbeville, 1889, deuxième tableau, degré V et suivants.

2. Pour la descendance, jusqu'à nos jours, de Louis-Joseph du Plessier de même que pour celle de M^{me} des Fossés, voy. *La maison d'Hébrard*, par Jules de Bourrousse de Lafore, Agen, 1888, t. II, p. 130.